Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le 10/11/2026
ID : 017-200041689-20261102-CC2026_219-DE

Vals de Saintonge Communauté

République Française

Département de la Charente-Maritime

Vals de Saintonge Communauté

Conseil Communautaire du 2 novembre 2026

Objet : Constatation de biens mis à disposition inutilisés

Numéro de délibération : CC2026_219

L'an deux mille vingt six, le deux novembre, le Conseil Communautaire de Vals de Saintonge Communauté, dûment convoqué le 26 octobre 2026, s'est réuni en séance plénière à Salle de l'Alliance à Essouvert sous la présidence de Mme Françoise MESNARD, Présidente de Vals de Saintonge Communauté.

Délégués présents :
Eric POISBELAUD, Cédric TRANQUARD, Frédéric BAUDOUIN, Yvette Sylvie FERRER, Bruno SOGUES, Stéphane CHEDOUTEAUD, Jeannine PASCHER, Alain CHUTEAU, Jean-Claude CAILLAULT, Gilles VENNER, Gwendoline CAQUINEAU, François PASQUET, Laurent RIGLET, Annie POINOT-RIVIERE, Cyrille BONNET, Eric MEHDAOUI, Rose-Marie NICOLAS, Christine VERNON, Pierre GABRIELLI, Béatrice GEAY, Bernard GOURSAUD, Germain HENNION, Guillaume BORDRON, Stéphanie GRIMAUD, Jean-Claude ALLEIN, Géraldine DUPAS, Cyril ROY, Philippe HARMEGNIES, Eric PENAUD, Jean ROULLIN, Manon CANTI, Jacques TROUVAT, Henri AUGER, Dominique BERNAZEAU, Christelle BERNARD, Jocelyne RE, Baptiste SUREAU, Mathieu RENDU, Marie-France GORON, Thierry GOUJEAUD, Olivier FOUCHE, Serge BERNET, Jacky RAUD, Thierry ADONIS, Michel PELLETIER, Nadine BRUN, Frédéric BRUNETEAU, Gilles VIGNET, Joël WICIAK, Kévin NICOLAS, Yohann GERAL, Didier REIGNER, Fabien DUBUS, Clement PIOCHAUD, Ludmina DEPREZ, Remi MARBOEUF, Sylvain MARCHAL, Rachel DRON, Gérard BIELKA, Jean-Michel MANCEAU, Annie HILLAIRET, Sylvie SABOUREAU, Pierre DENECHERE, Patrick BOUILLON, Dominique BOUIN, Valérie FLOCH-RUJU, Sylvette GEOFFROY, Dominique SEYFRIED, Jérémy VAQUETA, Gaëlle GUIBERTEAU, Françoise MESNARD, Cyril CHAPPET, Myriam DEBARGE, Jean MOUTARDE, Jocelyne PELETTE, Marylène JAUNEAU, Denis PETONNET, Laurent FLAMENT, Mathilde MAINGUENAUD, Jacques CASTAGNET, Frédéric EMARD, Erwan CHARLES, Annie PEROCHON, Sylvie PERRIER, Sylvie POUILLET, Jean-Michel PIOLOT, François PINEAU, Michel LALAIZON, Sylviane DORNAT, Sylvain ALBRECHT, Herve DE LARQUIER, Jacques CHASSERIAUD, Danielle PERTUS, Antony MATTIUZZO, Laurent BOUILLE, Gilles BELON, Didier DAUNIZEAU, Julien GOURRAUD, Sylvie BARRAUD KEROULLE, Suzette MOREAU, Julien BLASAC, Brigitte DAVID, Marie-José TRICHET, Patrice FOUCHER, Bastien CHAPACOU, Florence BARBE, Marina GALLOIS

Absents excusés ayant donné procuration :
Pascal SAGY donne pouvoir à Pierre DENECHERE
Roseline GICQUEL donne pouvoir à Marie-José TRICHET
Corinne ETOURNEAU donne pouvoir à Françoise MESNARD
Philippe BARRIERE donne pouvoir à Cyril CHAPPET
Cathy RULLAUD-MICHEL donne pouvoir à Myriam DEBARGE
Michel LAPORTERIE donne pouvoir à Laurent FLAMENT
Fabrice RENAUD donne pouvoir à Jean-Michel MANCEAU

Absents :
Francine CHENU, Jean-Luc JOUVE, Alain BILLAUD, Jean-Luc PATCINA, Loëtitia PELLIER, Jean-Jacques MENAGER, Jérôme CAILLAUD, Vincent GINDRAU, Alain INGRAND, Thierry

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le 10/11/2026
ID : 017-200041689-20261102-CC2026_219-DE

BROSSARD, François ROUSSELOT, Sophie BELLEBEAU, Patrick XICLUNA, Frédéric MICHEAU, Bruno MAPAL, Thierry GIRAUD, Bruno POMMIER, Frederic RASSE, Pascal MARTINEAU, Jean-Claude GODINEAU, Francette GUICHARD, Christelle MARCHET, Philippe MERCIER, Pierre TEXIER, Jean-Claude MARTEAU

Secrétaire de séance :
Stéphane CHEDOUTEAUD

Assistaient à la séance : ROSIER Renaud
GUIBERTEAU Cécilia
GENEAU David
GROLEAU Karine
HOUET Patricia
REGNAULT Pierrick
GROS Véronique

Nombres de membres :
En exercice : 139
Quorum : 70
Présents : 107
Votants : 114
Pouvoirs : 7

Publication (affichage) ou notification du :

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le 10/11/2026
ID : 017-200041689-20261102-CC2026_219-DE

Vu les articles L. 1321-1 et L. 1321.3 du CGCT (Code général des collectivités territoriales),

Considérant la fermeture de l'école de Varaize, sous compétence communautaire, en juillet, à la fin de l'année scolaire 2025/2026,

Il est constaté que le bien suivant, mis à disposition par la commune est inutilisé et n'est plus nécessaire à l'exercice des compétences de la communauté de communes :

- école de Varaize (fermeture en juillet 2026)

A l'issue de la présente délibération de constatation, la commune est invitée à prendre une délibération pour effectuer une désaffectation de son bien et acter de sa reprise dans son patrimoine. La communauté de communes pourra ensuite, prendre à son tour, une délibération concordante pour entériner la désaffectation de ce bien.

Un procès-verbal de restitution sera ensuite établi entre les deux parties.

En conséquence, il est proposé au conseil communautaire :

- d'approuver la constatation de la non utilisation de l'ancienne école de Varaize, non nécessaire à l'exercice des compétences de la communauté de communes,
- d'autoriser madame la présidente à prendre toutes dispositions en ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

Adopté à la majorité.

- Pour : 103
- Contre : 1
- Abstention : 10

Ainsi fait et délibéré, les jours et an susdits,

Au registre sont les signatures,

Pour copie certifiée conforme.

Fait à Saint-Jean-d'Angély,

La Présidente Mme Mesnard Françoise de Vals de Saintonge Communauté
9 nov. 2026

1er Vice-President Mr Chedouteaud Stéphane - Grands projets et équipements communautaires
9 nov. 2026